

■ **Groupement vol à moteur**, à Lausanne, association (FOSC du 25.05.2001, p. 3946). La signature de Dessemontet Alain et Colomb Jean-Marc est radiée. Besançon Robert, qui n'est plus vice-président, est nommé président et continue à signer collectivement à deux. Deillon Bernard est nommé vice-président et continue à signer collectivement à deux, désormais sans restriction. Nouveaux membres du comité: Christen Yves, de Lausanne, à Cossonay, Landry Serge, de Saint-Sulpice (VD), à Aigle, et Trchsel Gilles, de St. Stephan, à Luins; ils signent collectivement à deux, toutefois pas entre eux, ni avec Virchaux Jacques et Wulliens Raymond. Procuration collective à deux est conférée à Maire Anne-Lise, de Vaulion à Lausanne.

Journal no 10560 du 04.11.2002
(00720158 / CH-550.0.144.361-0)